

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU**  
**DU SAGE DE LA NAPPE ASTIENNE**

Réunion du 12 janvier  
L'an deux mille vingt trois, à 10 heures.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, recomposée à l'issue de 6 ans de fonctionnement et dûment convoquée, s'est réunie à la mairie de Portiragnes, salle des mariages, sur convocation du préfet, afin de procéder à son installation. Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu élire ses représentants et délibérer valablement.

-----  
**Membres de la CLE présents :**

COLLEGE DES COLLECTIVITES		COLLEGE DE L'ETAT
Monsieur Gérard ABELLA	Monsieur Stéphane ORTI	AE RMC (Madame Anne COURSEILLE)
Monsieur Claude ALLINGRI	Madame Marie-Hélène PELAIN	DDTM 34 (Monsieur Emilie PAULET)
Monsieur Daniel BALLESTER	Monsieur Serge PESCE	DREAL occitanie (Pierre VINCHES)
Monsieur Jacques BOLINCHES	Monsieur Fabrice SOLANS	COLLEGE DES USAGERS
Madame Gwendoline CHAUDOIR		Madame Anne DUBOIS de MONTREYNAUD (vignerons indépendants)
Monsieur Michel CROS		Monsieur Pierre CALMEL (Fédération caves coopératives 34)
Monsieur Philippe FAURÉ		Monsieur Philippe ROBERT (FHPALR)
Madame Dominique FOUILHÉ		Monsieur Paul MOUNIER (SFEG)
Madame Julie GARCIN-SAUDO		Madame Sophie NOGUÈS (CA34)
Monsieur Bertrand GELLY		Monsieur Philippe LAJOIE (ASL de Vias)
Monsieur Jean-Marie LAYE		Monsieur Louis GRANDJACQUET (FNE)
Monsieur Pierre MARHUENDA		Monsieur Romain FAUCHART (ACAV)

**Membres de la CLE représentés par mandat :**

Monsieur Jean AUGÉ, Monsieur Thierry BAËZA, Madame Florence BRUTUS, Madame Corinne DUBOIS (ARS), Monsieur Jean-Yves LE BOZEC, Monsieur Thierry MATHIEU, Monsieur Nicolas ROUQUAIROL, Monsieur Michel SAULNIER, Madame Séverine SAUR.

**Excusés/Absents :**

Monsieur Vincent GAUDY, Madame Chantal GUILHOU, Monsieur Cyril DUCRU (CCI), Madame Marie-France DURANCEL(FHPALR).

**Participaient également à la réunion :**

Monsieur Pierre CASTOLDI (Sous-Préfet de Béziers), Madame Stéphanie LELEU (Sous-préfecture de Béziers), Monsieur Philippe BARBET (CABM), Madame Caroline MÜLLER (CD34), Monsieur Christian GOUNON (SFEG), Madame Véronique DUBOIS, Madame Géraldine ZECCHIN et Madame Gwendoline MOMBERTRAND (SMETA).

## **Objet : Election du président et des vice-présidents, désignation du bureau**

### **EXPOSE :**

A l'issue de 6 ans de fonctionnement, la composition de la commission locale de l'eau a été révisée. Au regard des enjeux identifiés sur la nappe, il est apparu pertinent de porter à 40 le nombre de sièges afin d'accueillir de nouveaux membres impliqués dans la gestion de l'eau à l'échelle du périmètre du SAGE de la nappe astienne. Les collectivités ont été appelées à désigner ou à confirmer leurs représentants à la commission locale de l'eau du SAGE de la nappe astienne, mise en place en 2009. Un arrêté préfectoral n°DDTM34-2022-11-13430 du 15 novembre 2022 fixe sa nouvelle composition. En conséquence, le préfet a invité les membres des 3 collèges à se réunir pour élire la présidence et la vice-présidence de la CLE puis composer le bureau de l'instance.

Seul le collège des collectivités procède à l'élection du Président et des vice-présidents. Le quorum étant atteint, le collège des collectivités a pu élire valablement les représentants de la CLE.

### **DECISION :**

#### **Election du Président**

Candidats : Monsieur Serge PESCE, représentant du Syndicat Mixte du SCoT du Biterrois et Monsieur Claude ALLINGRI, représentant de la commune de Montblanc

Vote à bulletin secret

Nombre de votants : 24                      Bulletin blancs/nuls : 0                      Abstentions : 0

Nombre de voix pour Monsieur Serge PESCE : 13

Nombre de voix pour Monsieur Claude ALLINGRI : 11

**Monsieur Serge PESCE est élu Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, au 1<sup>er</sup> tour à la majorité absolue des voix exprimées.**

#### **Election des vice-présidents**

Candidat 1<sup>ère</sup> vice-présidence : Monsieur Jacques BOLINCHES représentant la commune de Vias

Candidat 2<sup>ème</sup> vice-présidence : Monsieur Claude ALLINGRI représentant la commune de Montblanc

Candidat 3<sup>ème</sup> vice-présidence : Monsieur Gérard ABELLA représentant le syndicat Mixte d'Etude et de Travaux de l'Astien

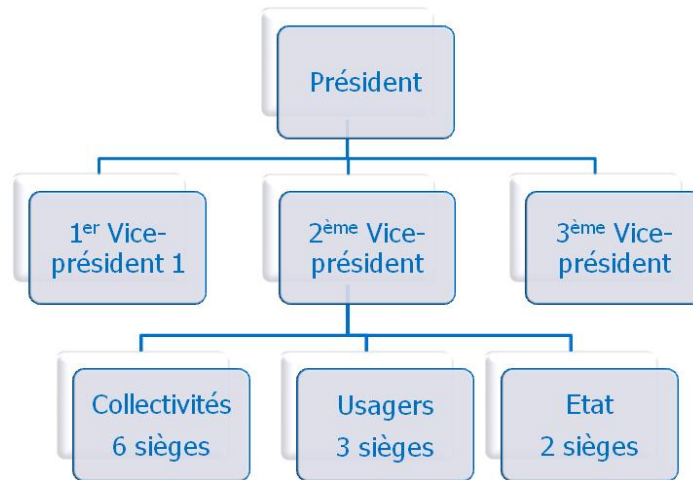
Vote à main levée à la demande de l'ensemble des membres présents :

Nombre de votants : 24                      contre : 0                      Abstentions : 0

**Monsieur Jacques BOLINCHES, Monsieur Claude ALLINGRI et Monsieur Gérard ABELLA sont élus respectivement 1<sup>er</sup> vice-président, 2<sup>ème</sup> vice-président et 3<sup>ème</sup> vice président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, à la majorité absolue des voix exprimées.**

#### **Composition du bureau**

Suite à ces élections, Le Président, Monsieur Serge PESCE, invite les membres des 3 collèges, à désigner leurs représentants qui siégeront au bureau de la commission locale de l'eau selon l'organigramme en vigueur, adopté par la CLE le 8 septembre 2016. :



Le Président et les vices présidents dont le représentant du syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'astien, représentent le collège des collectivités et sont membres d'office, conformément au règlement de fonctionnement de la CLE.

**Après concertation, les collèges ont désigné leurs représentants au bureau comme suit :**

**Collège des collectivités :** Monsieur Serge PESCE (Président), Monsieur Jacques BOLINCHES (1<sup>er</sup> vice-président), Monsieur Claude ALLINGRI (2<sup>ème</sup> vice-président), Monsieur Gérard ABELLA (3<sup>ème</sup> vice-président et représentant du SMETA), Monsieur Philippe FAURÉ (représentant de la commune de Portiragnes), Monsieur Bertrand GELLY (représentant de la Communauté d'Agglomération Béziers-Méditerranée).

**Collège des usagers :** Chambre d'Agriculture de l'Hérault, Fédération d'Hôtellerie de Plein Air Languedoc Roussillon, Syndicat des entrepreneurs des Forages d'Eau et de Géothermie.

**Collège de l'Etat :** Agence de l'eau RMC, Direction Départementale du Territoire et de la Mer.

**Les membres de la Commission Locale de l'Eau invités à se prononcer sur cette composition, approuvent, à l'unanimité, le bureau ainsi constitué.**

Le Président  
SAGE Nappe Astienne  
Commission  
Locale  
de l'Eau  
Serge PESCE  
S.M.E.T.A.